

REPORT DES VISITES ET EXAMENS MEDICAUX

Ce décret adapte de **façon temporaire** le délai de réalisation des visites et examens médicaux :
 ♦ dont la date d'échéance intervient au cours de la période comprise **entre le 15 décembre 2021 et le 30 avril 2022**. Le report est alors possible dans la limite **d'un an** à compter de l'échéance de la visite .
 ♦ qui avaient déjà fait l'objet d'un report et auraient dû intervenir entre le **15 décembre 2021 et le 30 avril 2022**. Le report est alors possible dans la limite de **6 mois** à compter de l'échéance de la visite.

La date d'échéance du 30 avril 2022 pourra être repoussée par décret au plus tard jusqu'au 31 juillet 2022.

|  | REPORTABLE D'UN AN <i>sauf avis contraire du médecin du travail</i> | NON REPORTABLES |
|--|--|---|
| Visite d'information et de prévention (VIP) initiale | REPORTABLE sauf pour  ♦ Information du report auprès de l'employeur et du salarié. | Travailleurs handicapés, < 18 ans, de nuit, titulaires d'une pension d'invalidité, exposés à des rayonnements électromagnétiques, exposés à des agents biologiques de groupe 2*, femmes enceintes venant d'accoucher ou allaitantes |
| Visite d'information et de prévention (VIP) périodique | REPORTABLE ♦ information du report auprès de l'employeur et du salarié | |
| Examen médical d'aptitude initial en suivi individuel renforcé (SIR) |  | NON REPORTABLE |
| Examen Médical d'Aptitude périodique | REPORTABLE sauf pour  ♦ information du report auprès de l'employeur et du salarié | Travailleur exposé aux rayonnements ionisants catégorie A |
| Visite intermédiaire | REPORTABLE ♦ information du report auprès de l'employeur et du salarié | |
| Visite de préreprise |  | NON REPORTABLE |
| Visite de reprise |  | NON REPORTABLE |
| Visite occasionnelle |  | NON REPORTABLE |
| Visite post-exposition | REPORTABLE ♦ information du report auprès de l'employeur et du salarié | |

*Les agents biologiques du groupe 2 peuvent provoquer une maladie chez l'homme et constituer un danger pour les travailleurs. Leur propagation dans la collectivité est peu probable et il existe généralement une prophylaxie ou un traitement efficace..